



❖ **MOTIF(S) DE LA DEMANDE**

Cochez le ou les motifs de votre requête :

- Pour le parc privé :

- encadrement des loyers après prise de l'arrêté préfectoral fixant les loyers de référence, de référence majoré et de référence minoré (art. 17 de la loi du 06/07/1989)
- révision annuelle du loyer (art. 17-1 de la loi du 06/07/1989 et art. 30 de la loi du 23/12/1986)
- réévaluation du loyer lors du renouvellement du contrat de bail (art. 17-2 de la loi du 06/07/1989)
- évolution du loyer des logements vacants (art. 18 de la loi du 06/07/1989)
- fixation du nouveau loyer proposé au locataire dans le cadre d'un bail dit «de sortie de la loi de 1948 » (art. 31 loi du 23/12/1986)

- Pour le parc privé ou social:

- état des lieux (entrée ; demande de complément de l'état des lieux d'entrée dans les 10 jours suivant son établissement ; sortie ; état du mobilier pour les meublés)
- dépôt de garantie
- charges locatives
- réparations
- non-décence du logement (art. 6 et 20-1 de la loi du 06/07/1989)
- congé (art. 15 de la loi du 06/07/1989)
- difficultés de nature collective (accords collectifs nationaux ou locaux (art.41ter et 42 loi du 23/12/1986), application du plan de concertation locative (art. 44bis loi du 23/12/1986), fonctionnement d'un immeuble ou groupe d'immeubles)

N.B. : Pour tout motif non cité, la CDC des litiges locatifs du Nord n'est vraisemblablement pas compétente. Il conviendra alors de saisir les services judiciaires (juge de proximité, tribunal d'instance).

**Avez-vous déjà entamé une procédure judiciaire pour résoudre le différend ?**  Non  Oui auprès du service suivant :

\_\_\_\_\_

❖ **OBJET DE LA DEMANDE**

Décrivez de manière concise le différend que vous souhaitez soumettre à la commission départementale de conciliation des litiges locatifs du Nord (considérant que vous aurez la possibilité d'explicitement verbalement le problème pendant la séance, après lecture de la fiche de synthèse exposant votre position et éventuellement celle de la partie adverse).

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature du demandeur :

Nom et prénom du signataire : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

N.B. : La signature est celle du demandeur ou de son représentant légal si le demandeur est un mineur ou un majeur protégé.

## **Formulaire et dossier complet à transmettre à l'une des adresses suivantes :**

### **✉ Voie postale :**

Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Cité Administrative

Mission Accès au Logement - Cellule contingents, PDALPD, LHI et CDC

Commission départementale de conciliation (CDC) du Nord

175 rue Gustave Delory BP 82008

59011 LILLE Cedex

### **✉ Voie électronique :**

[ddcs-cdc@nord.gouv.fr](mailto:ddcs-cdc@nord.gouv.fr)

Vous pouvez également contacter le secrétariat de la CDC par téléphone au 03.20.18.37.94 ou par télécopie au 03.20.18.37.96